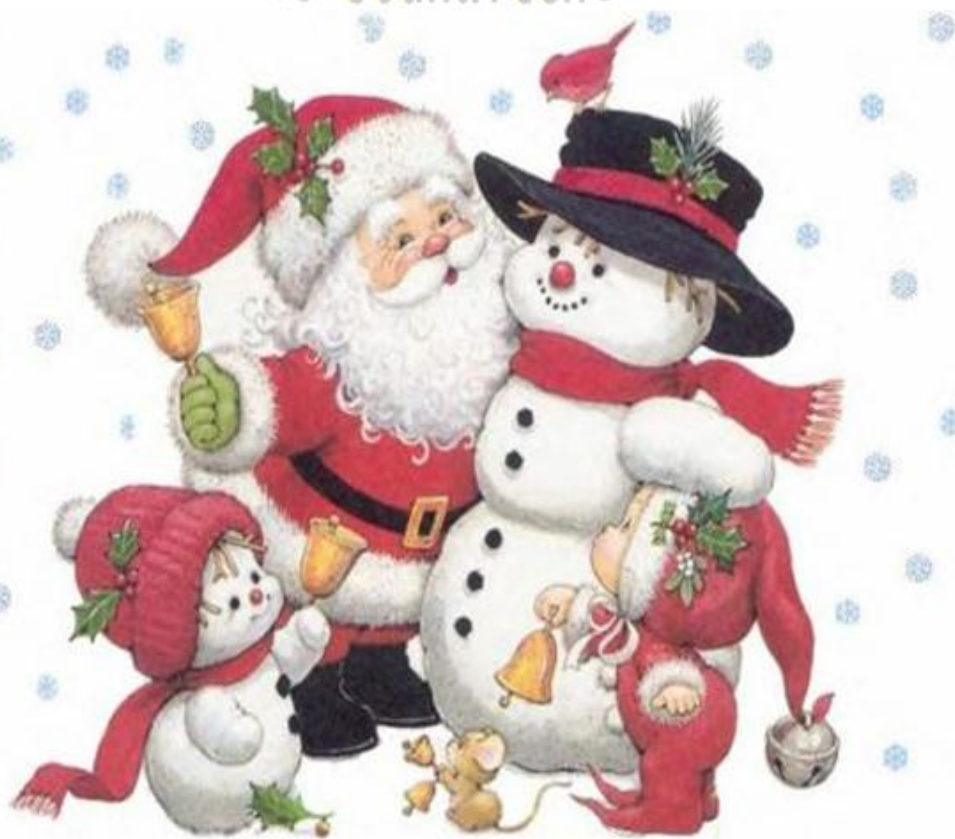


SERMAISE ET VOUS

Edition n° 8 - 21 Décembre 2009

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS INFORME !

Le maire et l'équipe municipale
vous souhaitent de



Bonnes fêtes de fin d'année



DATES A RETENIR

- 09 JANVIER 2010

VOEUX DU MAIRE à 11H 30
à la Grange

- 16 JANVIER 2010

GALETTE DES ANCIENS
à la Grange, offerte par le Comité des Fêtes
☎ 01 60 81 61 37

CONCERT

à la Grange, organisé par le Comité des Fêtes
Renseignements et réservations
☎ 01 64 59 82 27

- 23 JANVIER 2010

GALETTE DU FOOT
à la Grange, organisée par le Football Club
de Sermaise
Renseignements ☎ 01 64 59 42 47

- 30 JANVIER 2010

SOIREE CARNAVAL
à la Grange, organisée par l'ASLS
Renseignements ☎ 01 64 59 30 77

- 13 MARS 2010

CONCERT

à la Grange, organisé le Comité des Fêtes
Renseignements et réservations
☎ 01 64 59 82 27

- 14 & 21 MARS 2010

ELECTIONS REGIONALES

- 19 MARS 2010

**COMMOMERATION FIN DE LA
GUERRE D'ALGERIE**

- 20 MARS 2010

CARNAVAL

Place de la Mairie, organisé par Ensemble
Petits et Grands

COMPTE RENDU DES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



DU 15 DECEMBRE 2009



MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE & ETUDES PRELIMINAIRES D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG

Dans le cadre de leur programme, vos élus s'étaient engagés pour la rénovation et le réaménagement du cœur du village à Sermaise.

Pour ce faire, nous avons lancé une consultation auprès de quatre cabinets, qui ont présenté et soutenu chacun leur projet, lors des commissions ad hoc, afin que vos élus puissent définir au mieux les attentes par rapport à cet aménagement.

C'est le cabinet BATT, installé sur la zone de Courtaboeuf, qui a présenté le

dossier le plus en adéquation avec les prévisions budgétaires et les attentes exprimées.

Le Conseil municipal a donc autorisé Monsieur le maire à signer la proposition financière établie par ce dernier, d'un montant TTC de 10 541,54€, pour la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur les études préliminaires d'aménagement des espaces publics du centre bourg.



REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Dans le cadre du débat sur la réforme des collectivités territoriales, le Conseil municipal, en soutien de la motion adoptée le 25 octobre 2009 par l'association des maires ruraux de France, a voté une délibération demandant avec détermination le respect des principes suivants :

- La commune rurale doit rester la cellule de base de la démocratie et un échelon de proximité favorisant efficacité et réactivité.
- L'intercommunalité ne doit en aucun cas devenir le vecteur de la disparition des communes rurales et demeurer un outil de coopération permettant de faire à plusieurs ce que l'on ne peut faire tout seul.
- Le modèle français de gestion des territoires nécessite, non pas une dilution mais au contraire une représentation forte des communes et territoires ruraux au sein des instances intercommunales et des assemblées délibérantes des autres niveaux de collectivités territoriales.
- Toute réforme fiscale doit garantir aux communes rurales des ressources suffisantes et pérennes, pour assumer leurs compétences ainsi qu'une réelle péréquation pour réduire efficacement les inégalités entre les territoires.
- La réforme de la taxe professionnelle ne doit réduire en aucun cas les ressources directes et indirectes que la commune percevait grâce à elle.
- Le soutien, au sein de leur groupe et par leur vote, des députés et sénateurs du département aux demandes formulées par le Conseil municipal de Sermaise et l'association des maires ruraux de France.



LES BREVES D'ACTUALITÉ



PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLEE DE CHEVREUSE

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre dernière édition, par un vote du 26 novembre, le Conseil Régional d'Ile de France a décidé de retirer du périmètre d'étude de la révision de la charte du PNR 14 communes dont Sermaise.

Cependant un nouveau statut a été créé pour nos communes, celui de communes associées au Parc. Totalement inédit, il sera à construire entre le Parc et les communes et nous bénéficierons de l'appui du Parc sur des sujets variés, tels le développement durable, la biodiversité, l'urbanisme, la communication.

Ce statut va, d'autre part, nous permettre de mieux comprendre les enjeux d'un Parc Naturel Régional avec tous ses avantages mais aussi toutes ses contraintes et ainsi de prendre une décision, en toute connaissance de cause, lors de la révision anticipée de la charte, normalement prévue d'ici 3 ou 4 ans...



CHAINE DE BABY-SITTERS

Les jeunes Sarmates de 16 à 25 ans s'organisent pour vous proposer une chaîne de baby-sitters.

Teddy Bathilde se propose pour servir gracieusement d'intermédiaire entre les parents cherchant un mode de garde ponctuel et les jeunes baby-sitters.

Les tarifs proposés seront les suivants :



5 € /h pour la garde d' 1 enfant par un jeune de moins de 18 ans	6 € /h pour la garde d' 1 enfant par un jeune de plus de 18 ans
8 € /h pour la garde de 2 enfants par un jeune de moins de 18 ans	9 € /h pour la garde de 2 enfants par un jeune de plus de 18 ans
11 € /h pour la garde de 3 enfants par un jeune de moins de 18 ans	12 € /h pour la garde de 3 enfants par un jeune de plus de 18 ans
14 € /h pour la garde de 4 enfants par un jeune de moins de 18 ans	15 € /h pour la garde de 4 enfants par un jeune de plus de 18 ans
Plus 1 € /h à partir de 22H00 et les jours fériés	

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Teddy Bathilde au 06 71 72 55 43

Email : yddet@hotmail.fr

MOBILISATION CONTRE LA MODIFICATION DES COULOIRS AERIENS EN SUD ESSONNE

L'ouverture d'une **enquête publique** relative à un projet de relèvement des altitudes d'arrivée des avions en provenance du sud-est à destination de l'aéroport de Paris-Orly en configuration de vent d'est (donc en général lorsqu'il fait beau) a provoquée une mobilisation de l'ensemble des élus du Sud Essonne.

Le conseil municipal ainsi que le conseil communautaire de la CCDH s'élèvent contre les modifications demandées par la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile), en effet, les élus locaux, les associations et les populations concernées par ces modifications n'ont été ni informés, ni consultés, ni associés à l'élaboration de ce projet.

De plus, le dossier d'enquête publique ne fait mention d'aucune étude sérieuse des impacts

environnementaux, sociaux et économiques que ce projet ne manquera pas d'engendrer.

Ce projet n'est conforme ni avec les préconisations du Grenelle de l'environnement, ni avec celles du plan régional de la qualité de l'air en Île-de-France au niveau de la pollution atmosphérique et des tonnages de CO₂ émis par les appareils.



Vos élus ont donc décidé :

- de confirmer **notre attachement à la réduction des nuisances sonores** pour toutes les populations impactées ;
- d'émettre un **avis défavorable au projet de relèvement des altitudes** d'arrivée des avions en provenance du sud-est à destination de l'aéroport de Paris-Orly en configuration de vent d'est ;
- de **protester contre l'absence de consultation** préalable des élus concernés ;
- de protester contre les erreurs et lacunes présentes dans le dossier d'enquête publique (mauvais chiffrage des populations, graphiques erronés, pas de prise en compte ou prise en compte partielle de certaines communes qui seront survolées) ;
- de **demander l'abandon de ce projet** ;
- de **demander la mise en place d'études alternatives** comme :
 - ⊖ le déplacement possible de la balise de Melun-Férey à une quinzaine de kilomètres vers le sud, de façon à éviter les zones les plus peuplées ;
 - ⊖ la mise en place d'une approche en descente continue qui permettrait d'obtenir des gains significatifs en matière de réduction des nuisances sonores, de consommation de carburant et d'émissions de produits polluants.

TÉLÉTHON



Organisé cette année encore par la municipalité et le comité des fêtes avec le soutien des associations et de nombreux bénévoles, nous avons pu proposer beaucoup d'activités pour petits et grands sur l'ensemble du week-end. Grâce au dévouement de ces bénévoles et à votre générosité, **nous avons récolté la somme importante de 2 613,33 €** (pour info 2040 € en 2008). Cette somme décomposée en recettes d'activités pour 995,89 € et 1617,44 € en dons a été reversée intégralement à l'organisme Téléthon.

Encore merci à tous, et rendez vous le 4 décembre 2010 pour continuer notre action.

MARCHÉ DE SERMAISE

Le dimanche 22 novembre a eu lieu une animation sur la place du marché, une cagette garnie par les commerçants était en jeu. Chacun a pu soupeser la cagette pour en estimer son poids.

De nombreux Sarmates, mais aussi Roinvillois et habitants des communes voisines ont pu tenter leur chance.

C'est un jeune Sarmate de 15 ans, Anthony TROUDET, élève en BAC PRO Maintenance système énergétique & climatique, qui s'est approché le plus du poids à 50 gr près, soit 18 kg et 250 gr.

Merci pour votre participation et encore bravo à Anthony



ATTENTION : MARCHÉ JEUDI 24 DÉCEMBRE 2009 de 8 H 30 à 15 H 00



Sur la place de la gare les commerçants (poissonnier, fromager, fruits et légumes), vous proposeront leurs produits pour les fêtes.
Nous vous attendons nombreux pour les encourager à continuer.

RENOUVELLEMENT DES DECORATIONS DE NOEL



Vos élus ont décidé le **renouvellement complet du parc des décorations lumineuses de Noël**, qui étaient très anciennes et en mauvais état. Ce renouvellement s'étalera sur plusieurs années, compte tenu du coût de cet équipement, d'autant plus que nous avons la volonté d'en équiper tous les hameaux. Pour cette année, l'investissement s'élève à 6 000 €.

LES PETITES ANNONCES DES SARMATES

NOUVEAU

Sur le site en rubrique "vie pratique", vous trouverez un nouvel espace qui vous est entièrement dédié. Faites le vivre en nous envoyant vos demandes de publication via l'adresse du site www.sermaise.org. Attention : cet espace est uniquement réservé aux Sarmates d'une part et aux particuliers de surcroît...

COMMISSION CULTURE

Encouragés par le succès de l'exposition "Sur les chemins de l'imaginaire", nous renouvelons l'expérience avec une nouvelle exposition de peinture qui aura lieu courant mars. Elle offrira un nouvel univers accessible à tous.

En janvier 2010, la commission culture de votre commune aura le plaisir de vous proposer un "concours culturel". Il s'agira de questions variées sur différents thèmes.

Vous en saurez plus très prochainement...

